

Document 2

Le chanoine Bartherote adresse une lettre au préfet du Gers, 5 juillet 1852.

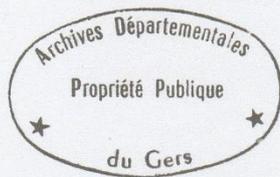


Monsieur le Préfet,

Une femme bien malheureuse se présentait
à votre audience la semaine dernière. Elle venait
appuyée de sa femme la pétition ci-jointe et
vous conjure de l'accueillir avec faveur. Vos
occupations nombreuses, Monsieur le Préfet,
ne vous permettent pas de la recevoir. J'ai moi-
même sollicité deux fois l'honneur de vous

être présente pour vous parler de cette affaire,
et ayant pu y réussir, je prends la liberté
de vous écrire pour la recommander à votre
bienveillance.

Je n'ai nullement l'intention de justifier
Luzens, si j'en crois la saisie publique il paraît
très coupable. Je n'alléguerai même pas
pour son excuse qu'il ne fut qu'un
instrument en d'autres mains. Il ne
manquait pas d'intelligence, il devait se
tenir en garde contre la séduction.



Tout ce que je veux dire, Monsieur le
Préfet, c'est qu'il paraît aujourd'hui fort
repentant et que sa famille est bien
malheureuse. Si c'étaient là des titres à
l'indulgence du gouvernement, j'oserais
vous prier d'oublier que Sugens fut très
coupable et de vous intéresser pour lui.

Veuillez agréer les sentiments de
profond respect

Avec lesquels je suis,

Monsieur le Préfet,

Votre très-humble

et très-obéissant serviteur

Barthélemy Chausain